



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2004/2  
28 janvier 2004

Original : FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

(Quarante-quatrième session, 6-8 avril 2004,  
point 5 de l'ordre du jour)

**RÉVISION DE LA RÉSOLUTION D'ENSEMBLE SUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE  
(R.E.1)**

Note du secrétariat

Lors de sa réunion du 9 janvier 2004, le petit groupe informel composé de la France (présidente), de la Suisse, de la PRI et du secrétariat a élaboré un projet de nouvelle structure de la R.E.1 reproduit ci-après prenant en compte la structure proposée à l'époque par la France (voir document TRANS/SC.1/WP.1/1998/2), les recommandations adoptées depuis la dernière version de la R.E.1 TRANS/SC.1/294/Rev.5 du 6 janvier 1998 ainsi que les futurs développements à intégrer dans la Résolution sur la base des travaux en cours menés par les différents groupes informels constitués lors de la quarante-troisième session du WP.1.

La proposition de structure qui est faite répond donc aux objectifs suivants :

- a) regrouper les recommandations relatives au même sujet, vérifier leur concordance, supprimer éventuellement les recoupements et redites ;
- b) identifier les lacunes, en particulier les points qui ne sont pas traités et qui mériteraient de l'être ;
- c) permettre l'adjonction future de certaines recommandations sans perturber la structure même du document.

Les textes de recommandations ayant été rédigés à des périodes variées par des rédacteurs différents, une harmonisation de la rédaction s'avère nécessaire aujourd'hui si on veut aboutir à un texte cohérent et homogène.

La mise à jour effectuée par le WP1 doit donc permettre non seulement de supprimer des propositions obsolètes, tout en gardant à l'esprit la nécessité de répondre à des situations très diverses selon les pays, mais aussi d'introduire des préoccupations nouvelles.

## **PROPOSITION DE NOUVELLE STRUCTURE POUR LA RESOLUTION D'ENSEMBLE R.E.1**

*(Entre parenthèses, référence aux dispositions actuelles de la R.E.1 ou aux textes pertinents)*

### **Chapitre 1. Règles générales de circulation**

- 1.1 Sens de la circulation (1.1)
- 1.2 Passages à niveau (1.2)
- 1.3 Dépassement
  - 1.3.1 aux intersections (1.3)
  - 1.3.2 *(résultat des travaux du petit groupe présidé par la Russie)*
- 1.4 Réinsertion des véhicules des services réguliers de transport public dans la circulation lorsqu'ils quittent les arrêts signalés comme tels (1.4)
- 1.5 Utilisation de dispositifs de sécurité en cas d'immobilisation d'un véhicule sur la chaussée (3.9 et 2<sup>ème</sup> partie du 1.8)

### **Chapitre 2. Règles générales de comportement**

- 2.1 Vitesse *(à développer)*
- 2.2 Alcool, drogues et médicaments *(résultat des travaux du petit groupe présidé par l'Italie)*
- 2.3 Ceintures de sécurité
  - 2.3.1 *(résultat des travaux du petit groupe présidé par les USA)*
  - 2.3.2 Dérogations (3.7)
- 2.4 Téléphone mobile *(à développer, base: TRANS/WP.1/2001/31)*
- 2.5 Tunnels *(rapport TRANS/WP.1/2002/28)*

### **Chapitre 3. Règles générales concernant les véhicules et leur équipement**

- 3.1 Contrôle technique des véhicules (2.6 et *TRANS/WP.1/2001/25 et Corr.1*)
- 3.2 Méthodes de chargement et d'arrimage (2.8 et annexe 3)
- 3.3 Immatriculation
  - 3.3.1 Immatriculation provisoire (2.4)
  - 3.3.2 Certificat d'immatriculation des véhicules de location (2.5)
- 3.4 Trousse de premier secours (2.7)

### **Chapitre 4. Piétons et personnes à mobilité réduite**

- 4.1 *Reprendre le contenu de l'annexe 1 du rapport TRANS/WP.1/76 (4 mai 2001)*
- 4.2 Facilitation du déplacement des handicapés (4.6 (a), (b), (e), (f), (h et (i) et annexe 9)
- 4.3 Facilitation du déplacement des personnes âgées (4.7 (d), (e) et (f))
- 4.4 Planches à roulettes, patins à roulettes ...*(à développer ?)*

## **Chapitre 5. Véhicules et conditions de leur utilisation**

### **5.1 Cycles**

- 5.1.1 Conditions techniques
  - 5.1.1.1 Visibilité des bicyclettes (2.1)
  - 5.1.1.2 Signalisation des remorques (2.3)
- 5.1.2 Règles de circulation particulières
  - 5.1.2.1 Port du casque (3.4)

### **5.2 Cyclomoteurs**

- 5.2.1 Conditions techniques
  - 5.2.1.1 Visibilité de nuit (3.5 (1))
  - 5.2.1.2 Performance (3.5 (1))
  - 5.2.1.3 Remorques (3.5 (1))
- 5.2.2 Règles de circulation particulières
  - 5.2.2.1 Utilisation des cyclomoteurs (3.5 (3))
  - 5.2.2.2 Sécurité des utilisateurs de cyclomoteurs (3.5 (2))

### **5.3 Motocyclettes**

- 5.3.1 Conditions techniques
  - 5.3.1.1 Visibilité (3.6 (1))
  - 5.3.1.2 Vision (3.6 (2))
  - 5.3.1.3 Dispositifs de protection (3.6 (4))
- 5.3.2 Règles de circulation particulières
  - 5.3.2.1 Aptitudes requises des conducteurs (3.6 (3))
  - 5.3.2.2 Sécurité des motocyclistes (3.6 (5) 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> alinéas) et *résultat des travaux du petit groupe présidé par les USA*

### **5.4 Véhicules à moteur légers**

- 5.4.1 Conditions techniques
  - 5.4.1.1 Triangle de présignalisation (normes techniques) (1<sup>ère</sup> partie du 1.8)
- 5.4.2 Règles de circulation particulières ?

### **5.5 Véhicules lourds et véhicules transportant des marchandises dangereuses**

- 5.5.1 Conditions techniques
  - 5.5.1.1 Marquage des véhicules longs (2.9)
  - 5.5.1.2 Triangle de présignalisation (voir 5.4.1.2)
- 5.5.2 Règles de circulation particulières
  - 5.5.2.1 Véhicules de MD passant dans les tunnels (*rapport « tunnels » TRANS/AC.7/9*)

### **5.6 Véhicules de transport en commun de personnes**

- 5.6.1 Conditions techniques
  - 5.6.1.1 Signalisation des cars scolaires (2.2 et annexe 1)
  - 5.6.1.2 Triangle de présignalisation (voir 5.4.1.2)

- 5.6.2 Règles de circulation particulières
  - 5.6.2.1 Conditions requises des conducteurs de véhicules de la catégorie D (3.8)

## **5.7 Autres véhicules**

- 5.7.1 Conditions techniques
  - 5.7.1.1 Marquage des véhicules lents (2.10)
  - 5.7.1.2 Triangle de présignalisation (voir 5.4.1.2)

## **Chapitre 6 Influencer le comportement**

### **6.1 Education/Formation**

- 6.1.1 Permis de conduire (*à développer. Résultat des travaux du petit groupe présidé par la Russie*)
- 6.1.2 Enseignement professionnel (3.1 et annexes 4, 5, 6 et 7)
- 6.1.3 Enseignement du secourisme (3.2)
- 6.1.3 Enseignement aux enfants (3.3)

### **6.2 Sensibilisation/communication**

- 6.2.1 Campagnes de sécurité routière
  - 6.2.1.1 Recommandations générales (*à développer*)
  - 6.2.1.2 Cas particulier des tunnels (*rapport « tunnels » TRANS/AC.7/9 et rapport TRANS/WP.1/2002/28*)
- 6.2.2 Vitesse
  - 6.2.2.1 Recommandations générales (*à développer*)
  - 6.2.2.2 Information des usagers en circulation internationale sur la législation nationale concernant les limitations de vitesse par catégorie de véhicules et de route (1.6)
- 6.2.3 Information des usagers de la route (1.7)
- 6.2.4 Campagnes pour les utilisateurs de 2 roues à moteur (3.6 (5))
- 6.2.5 Symboles mettant en garde les conducteurs de véhicules contre les effets de certains médicaments (3.10)

### **6.3 Contrôle et sanctions (*résultat des travaux du petit groupe présidé par la Suisse*)**

## **Chapitre 7 Aménagement des infrastructures**

- 7.1 Pistes cyclables (*texte ?*)
- 7.2 Aménagements pour assurer la sécurité des enfants dans la circulation routière
  - 7.2.1 Conception des établissements scolaires et de leur environnement (4.4 (m) à (s))
  - 7.2.2 Arrêts des autobus scolaires (4.5 (a))
- 7.3 Mesures destinées à faciliter le déplacement des personnes à mobilités réduites (4.6 (c) et (d))
- 7.4 Mesures destinées à faciliter le déplacement des personnes âgées (4.7 (a), (b) et (c))

- 7.5 Mesures de sécurité à prendre lorsqu'il existe un couloir d'autobus à contresens (1.5)
- 7.6 Protection contre les animaux sauvages (4.1)
- 7.7 Hauteur libre des ouvrages d'art (4.2)
- 7.8 Tunnels (*rapport « tunnels » et rapport TRANS/WP.1/2002/28*)

**Chapitre 8 Sécurité des enfants dans la circulation routière**

- 8.1 Sur le trajet de l'école (4.4 (a) à (l) et (t) à (w))
- 8.2 Dans le transport par autobus scolaire (4.5 (b) et (c))

**Chapitre 9 Assistance aux victimes (*Annexe 2 du rapport TRANS/WP.1/76 (4 mai 2001)*)**

**Chapitre 10 Divers**

- 10.1 Sécurité du personnel travaillant sur la route (4.2)
  - 10.2 Critères d'application des restrictions locales à la circulation
    - 10.2.1 Recommandations générales (1.9.1)
    - 10.2.2 Limitation de vitesse (1.9.2)
    - 10.2.3 Limitation des dépassements (1.9.3)
    - 10.2.4 Interdiction de l'arrêt et du stationnement (1.9.4)
-